



Aménagement de la place de l'église et de ses abords

Réunion publique du 28/02/2023 - Compte-rendu des échanges

Une soixantaine de personnes était présente le mardi 28 février 2023, à 20h, pour découvrir le projet d'aménagement de la place de l'église et de ses abords. Une brève présentation du projet s'en est suivie d'un temps d'échange.

Entretien

Plusieurs monniérois ont fait part de leur crainte concernant l'entretien. Selon eux, les espaces existants ne sont pas correctement entretenus, les trottoirs et les pieds d'arbres notamment. La part du végétal étant très importante sur la place de l'église ils s'interrogent sur la prise en compte de l'entretien dans le projet. La commune, les rassure en précisant que l'entretien est pensé dès le projet et que les moyens nécessaires seront mis en place pour garder un espace de qualité.

Présence des arbres :

Certains monniérois s'inquiètent de la présence d'arbres sur la place pour trois raisons :

1. Perte de luminosité dans les maisons, il est demandé de privilégier les feuillages caducs.
2. Risque d'abîmer les voitures stationnées.
3. Perte de visibilité de l'église au risque de la masquer par un couvert végétal alors qu'elle devrait être mise en valeur.

A ces remarques, la commune :

1. Prend note de privilégier les feuillages caducs.
2. Rappelle que les arbres le long des places de stationnement seront enlevés. Il n'y aura donc plus de dégradation sur les véhicules à cause des branches.
3. Entend ce mécontentement et assure que l'église sera d'autant plus valorisée par l'aménagement prévu.

Gestion des déchets :

La question de la gestion des déchets a été soulevée : comment le camion benne accèdera sur la place de l'église ? Est-il possible de prévoir des poubelles enterrées sur la place, tout en prêtant attention à son emplacement (nuisances visuelle et olfactive) ?

Sur ce point la commune indique prendre contact avec l'agglomération CSMA pour organiser la gestion des déchets.



MAIRIE DE MONNIERES

4 rue de la Poste – 44690 MONNIERES

Téléphone : 02.40.54.60.64

Courriel : accueil@mairie-monnières.com

Éclairage :

Le manque d'éclairage dans le bourg crée des craintes d'insécurité. Le salon de coiffure indique qu'il ne lui semble pas sécuritaire de laisser sa voiture devant la mairie en fin de journée, l'hiver, sans éclairage. L'éclairage est aussi nécessaire pour la sécurité des enfants qui attendent le cars scolaire. La commune précise qu'une réflexion sur l'éclairage est en cours et rappelle son souhait de réduire le plus possible l'éclairage urbain. Toutefois, une attention particulière est portée à la sécurité et la facilité de déplacement autour des lieux de stationnement.

Circulation :

L'arrêt des cars scolaires faces aux chicanes de stationnement, crée de nombreuses craintes quant aux forts ralentissements engendrés aux heures de pointe. La commune rappelle que les cars scolaires s'arrêtent deux fois le matin et le soir pour moins de 10 minutes à chaque arrêt. Le souhait de la municipalité est précisé : apaiser la circulation dans le bourg et faire ralentir les voitures. Le choix de l'emplacement des arrêts de cars a donc été pris en ce sens.

Le schéma de circulation souhaité par la commune, à savoir sens unique en montant rue André Giraud et sens unique en descendant rue de la mairie, inquiète certains monniérois. En effet, ils craignent un fort passage dans ces rues et anticipent un potentiel conflit d'usages entre les gens de passages, les entrée / sortie d'école et les habitants du lotissement pampre d'or.

La commune entend ces remarques et explique sa logique. A terme des commerces verront le jour devant la mairie, le sens de circulation futur créera un flux devant eux et facilitera leur visibilité.

Stationnement :

La suppression de certaines places de stationnement sur la place (plus qu'une place par habitation), rend le stationnement difficile.

La commune rappelle que le parking devant la mairie est proche de la place et qu'il est possible voire recommander de s'y stationner.

Usages sur la place :

JEUX POUR ENFANTS : Il a été soulevé le manque de jeux pour enfants sur la commune de Monnières : est-il possible d'en prévoir sur la place ? La commune indique qu'il n'est pas prévu de structure de jeux à proprement parlé mais l'aménagement du cœur de la place peut être pensé en ce sens.

FOODTRUCKS : la question de l'emplacement des foodtrucks a été soulevée. La commune précise qu'à ce jour, aucun emplacement n'a été à proprement identifié mais il est prévu une borne électrique qui leur permettra de s'installer aisément.



MAIRIE DE MONNIERES

4 rue de la Poste – 44690 MONNIERES

Téléphone : 02.40.54.60.64

Courriel : accueil@mairie-monnières.com

La place du vélo :

Un monniérois précise que le chemin pour aller des Yolais vers la rue André Giraud semble plus sécurisant en passant sur la place plutôt que par la rue de l'église. La commune précise que même s'il n'y a pas de marquage vélo à cet endroit, cela n'empêche pas son passage. De plus, la commune réfléchit à un schéma vélo sur l'ensemble de son territoire, en lien avec l'agglo. Il est tout à fait possible de prendre en compte le travail du collectif « Vélotaf » dans cette démarche.

Imposition :

Un monniérois à fait part de sa crainte de payer plus d'impôts suite à un aménagement de cette ampleur. La commune le rassure en précisant que cet aménagement n'aura pas d'impact sur les impôts locaux.

Devenir de l'ancienne poste :

Un aparté a été fait sur le devenir de l'ancienne poste. La commune rappelle que ce n'est pas l'objet de cette réunion publique et que ce sujet sera traité dans un futur proche.

La commune de Monnières remercie l'ensemble des Monniérois présents à cette réunion et les invite à venir en mairie s'ils souhaitent plus de renseignements.